



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2018-06007

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2018

# Sommaire

## Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-06-18-006 - DASEN - Composition de la commission d'appel de fin de seconde générale et technologique (2 pages)	Page 3
37-2018-06-18-004 - DASEN - Composition de la commission d'appel de fin de seconde et première générale et technologique (2 pages)	Page 6
37-2018-06-18-005 - DASEN - Composition de la commission d'appel de fin de seconde générale et technologique (2 pages)	Page 9
37-2018-06-18-003 - DDFIP - Décision de délégations spéciales de signature pour le Pôle pilotage et ressources (1 page)	Page 12
37-2018-06-18-002 - DDFIP - Décision portant délégations spéciales de signature pour les missions rattachées (1 page)	Page 14

Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-06-18-006

DASEN - Composition de la commission d'appel de fin  
de seconde générale et technologique

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique  
d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des Services  
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

## **ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel de fin de seconde générale et technologique est la suivante :

### **REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

#### **MEMBRES TITULAIRES**

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS  
I.E.N. Information et Orientation, représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Jean-Pierre GUILBERT  
Proviseur du lycée Planiol – Loches

Madame Nadine BARBE  
Proviseure-adjointe du lycée Choiseul - Tours

Monsieur Stéphane DECHARTRE  
Proviseur-adjoint du lycée professionnel Bayet - Tours

Madame Claire DELACOTE  
Conseillère Principale d'Education du lycée Descartes - Tours

Madame Anne Virginie BRETONS  
Psychologue de l'Education nationale  
Centre d'Information et d'Orientation de Tours

Monsieur Jérôme PUYBARET  
Professeur de Mathématiques du lycée Descartes - Tours

Madame Marie-Hélène PEREIRA DIOGO  
Professeure d'Espagnol du lycée Choiseul - Tours

Monsieur Nicolas MOITEL  
Professeur d'Histoire-Géographie du lycée Jean Monnet – Joué-lès-Tours

## **REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :**

### **MEMBRES TITULAIRES (3)**

Madame ERNAULT CLAUWS, FCPE  
Madame Catherine BERNE FLACHAT, FCPE

### **MEMBRES SUPPLEANTS (3)**

**ARTICLE 2** : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire.

Docteur BARRAUD, médecin de santé - CMS d'Amboise

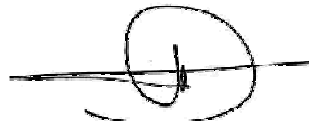
Madame Valérie PINAULT, assistante sociale scolaire – lycée Jean Monnet – Joué-lès-Tours

**ARTICLE 3** : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 19 juin 2018.

**ARTICLE 4** : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 18 juin 2018

Pour le recteur et par délégation,  
Le Directeur académique  
des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire



Dominique BOURGET

Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-06-18-004

DASEN - Composition de la commission d'appel de fin de  
seconde et première générale et  
technologique

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique  
d'Indre-et-Loire

---

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des Services  
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;  
**VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;  
**VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et première générale et technologique est la suivante :

**REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES**

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS  
I.E.N. Information et Orientation, représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Stéphane BLARDAT  
Proviseur du lycée Vaucanson – Tours,

Madame Florence GUEYE  
Proviseure-adjointe du lycée Paul Louis Courier - Tours

Monsieur Hervé GOLVIN  
Proviseur-adjoint du lycée professionnel Chaptal – Amboise

Monsieur Franck LIECHTI  
Conseiller Principal d'Education du lycée Grandmont - Tours

Madame Françoise POTIER  
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Tours - Amboise

Monsieur Son LE NHU  
Professeur d'Histoire-Géographie du lycée Vaucanson - Tours

Monsieur Mohamed BOUDEBBOUZ  
Professeur de Mathématiques du lycée Grandmont - Tours

Madame Anne LE PICARD  
Professeure de Lettres du lycée Paul Louis Courier - Tours

## **REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :**

### **MEMBRES TITULAIRES (3)**

Madame Valérie TANCHE, FCPE  
Madame Christine SUREAU, APIC-ANAAP

### **MEMBRES SUPPLEANTS (3)**

**ARTICLE 2** : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire.

Docteur BARRAUD, médecin de santé - CMS d'Amboise

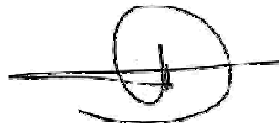
Madame Solène ROY, assistante sociale scolaire – lycée Choiseul - Tours

**ARTICLE 3** : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 19 juin 2018.

**ARTICLE 4** : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 18 juin 2018

Pour le recteur et par délégation,  
Le Directeur académique  
des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire



Dominique BOURGET



Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-06-18-005

DASEN - Composition de la commission d'appel de fin de  
seconde générale et technologique

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique  
d'Indre-et-Loire

---

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des Services  
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission d'appel de fin de seconde générale et technologique est la suivante :

**REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :**

**MEMBRES TITULAIRES**

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS  
I.E.N. Information et Orientation, représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Vice-Présidente : Madame Isabelle FERNANDES  
Proviseure du lycée Rabelais - Chinon

Monsieur Jean-Christophe PERRIN  
Proviseur-adjoint du lycée Thérèse Planiol - Loches

Monsieur Olivier TORSET  
Proviseur-adjoint du lycée professionnel Laloux - Tours

Madame Dalila BRUNET  
Conseillère Principale d'Education du lycée Balzac - Tours

Madame Pascale CIABRINI  
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation de Joué-lès-Tours - Loches

Monsieur Laurent DUFURNET  
Professeur de Mathématiques du lycée Rabelais - Chinon

Madame Nathalie ROGER  
Professeure d'Anglais du lycée Balzac - Tours

Madame Marie-Laurence ROUEL  
Professeure de Lettres du lycée Thérèse Planiol - Loches

## **REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :**

### **MEMBRES TITULAIRES (3)**

Madame Sophie CHOLLET-GERVAIS, FCPE  
Monsieur Abel ZOCK, PEEP

### **MEMBRES SUPPLEANTS (3)**

**ARTICLE 2** : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire.

Docteur BARRAUD, médecin de santé - CMS d'Amboise

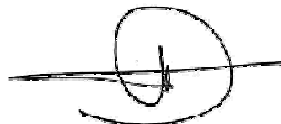
Madame Camille POUPEAU, assistante sociale scolaire – collège du Parc – Neuillé-Pont-Pierre

**ARTICLE 3** : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 19 juin 2018.

**ARTICLE 4** : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 18 juin 2018

Pour le recteur et par délégation,  
Le Directeur académique  
des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire



Dominique BOURGET

Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-06-18-003

DDFIP - Décision de délégations spéciales de signature  
pour le Pôle pilotage et ressources

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

### Décision de délégations spéciales de signature pour le Pôle pilotage et ressources

Le Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
Vu l'arrêté du 11 avril 2011 portant création de la Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire ;  
Vu le décret du 11 juillet 2014 portant nomination de M. Jacques BAZARD, administrateur général des Finances publiques en qualité de Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire, ensemble la décision du Directeur général des Finances publiques en date du 15 juillet 2014 fixant au 1er octobre 2014 la date d'installation de M. Jacques BAZARD dans les fonctions de Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire ;

#### Décide :

**Article 1** – Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions du Pôle pilotage et ressources, avec faculté d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

- Mme Nadine JANIN, administratrice des Finances publiques adjointe, adjointe au Directeur du Pôle pilotage et ressources.

**Article 2** – Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

#### 1. Pour la Division des ressources humaines :

- Mme Emmanuelle LONGERAY, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division ;
- Service des ressources humaines et de la formation professionnelle :
- Mme Marianne GUIGNON, inspectrice des Finances publiques ;
- Mme Nadine JAZOTTES, inspectrice des Finances publiques.

#### 2. Pour la Division budget et logistique :

- Mme Nathalie MERCIER, inspectrice principale des Finances publiques, responsable de la division ;
- Service du budget :
- Mme Christel DUCLOS, inspectrice des Finances publiques ;
- Service de la logistique et de l'immobilier :
- M. Carl CAMPON, inspecteur des Finances publiques ;
- M. Pierre DERRIEN, inspecteur des Finances publiques.

#### 3. Pour la Division stratégie et contrôle de gestion :

- M. Michel GALANT, attaché statisticien hors classe de l'INSEE, responsable de la division ;
- Mme Aurélie ANDRAULT, inspectrice des Finances publiques ;
- M. Laurent CARRÈRE, inspecteur des Finances publiques ;
- Mme Frédérique MAUREL, inspectrice des Finances publiques.

#### 4. Pour le Centre de services des ressources humaines (CSRH) :

- Mme Pascale REBILLAUD, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable du service ;
- Mme Dominique BOULESTEIX, inspectrice des Finances publiques ;
- Mme Hélène CORNEAU, contrôleur principale des Finances publiques ;
- Mme Florence BERTRAND, contrôleur des Finances publiques.

#### 5. Assistant de prévention et correspondant handicap :

- M. Jean-Luc BRISSON, inspecteur des Finances publiques.

**Article 3** – Toutes dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

**Article 4** – La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Tours, le 18 juin 2018

Jacques BAZARD

Préfecture d'Indre et Loire

37-2018-06-18-002

DDFIP - Décision portant délégations spéciales de  
signature pour les missions rattachées

**Décision portant délégations spéciales de signature pour les missions rattachées**

Le Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
Vu l'arrêté du 11 avril 2011 portant création de la Direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire ;  
Vu le décret du 11 juillet 2014 portant nomination de M. Jacques BAZARD, administrateur général des Finances publiques en qualité de Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire, ensemble la décision du Directeur général des Finances publiques en date du 15 juillet 2014 fixant au 1er octobre 2014 la date d'installation de M. Jacques BAZARD dans les fonctions de Directeur départemental des Finances publiques d'Indre-et-Loire ;

**Décide :**

**Article 1 :** Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

**1. Pour la Mission Communication :**

- M. Thierry GABUT, administrateur des Finances publiques adjoint.

**2. Pour la Mission départementale risques et audit :**

- M. Thierry GABUT, administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la mission ;

**- Audit :**

- Mme Nadège BONAVENT-DECREUX, inspectrice principale des Finances publiques, auditrice ;
- Mme Sylvie BOURON, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, chargée de mission ;
- M. Christophe DURAIN, inspecteur principal des Finances publiques, auditeur ;
- Mme Anne PÉTREAU, inspectrice principale des Finances publiques, auditrice ;

**- Cellule de qualité comptable et Maîtrise des risques :**

- Mme Sylvie BERTHIER, inspectrice divisionnaire des Finances publiques.

**3. Pour la Mission Politique immobilière de l'État :**

- Mme Anne VIGNAUX, inspectrice principale des Finances publiques, responsable de la mission ;
- Mme Martine DOLLAT, inspectrice divisionnaire des Finances publiques.

**Article 2 :** Toutes dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

**Article 3 :** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à TOURS, le 18 juin 2018  
Jacques BAZARD